

Ville de Paris

Projet d'aménagement de la Porte de la Villette Compte-rendu de la réunion publique du 26 juin 2019



Environ 75 personnes ont participé à la réunion à l'école du 118 boulevard Macdonald, de 19h à 21h.
Etaient également présents :

- François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement
- Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Jacques BAUDRIER, conseiller délégué auprès de l'adjoint à l'urbanisme, chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l'architecture
- Roger MADEC, conseiller de Paris, conseiller spécial auprès du Maire du 19^e
- Alain PERIES, premier adjoint au Maire de Pantin chargé de l'urbanisme, Conseiller territorial d'Est Ensemble
- Marion ALFARO, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris
- Michel GUTHMANN, agence MG-AU, en charge de l'étude urbaine
- Thibault LEMAITRE NTONI, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation

Le diaporama de présentation de la réunion est disponible sur [https://paris-nord-est.imaginons.paris/rubrique COMPRENDRE > Les secteurs en détail](https://paris-nord-est.imaginons.paris/rubrique%20COMPRENDRE%20%3E%20Les%20secteurs%20en%20d%C3%A9tail).

MOT D'ACCUEIL DES ÉLUS

François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement

Merci à tous d'être venus nombreux en ce jour de canicule. Cela démontre à quel point ce projet est attendu. Nous savons que la porte de la Villette est un site en déshérence, marqué par des cicatrices urbaines avec la présence des infrastructures et du boulevard périphérique, et des cicatrices sociales, avec de nombreuses personnes en situation de grande précarité. Ce site est porteur d'une histoire qu'il s'agit de réinventer ensemble.

Le projet d'aménagement de la porte de la Villette est nécessaire. Nous devons reconstruire les liens entre Pantin, Aubervilliers, et Paris, mais aussi entre ce secteur et le reste de la ville et de l'arrondissement, et raccorder la porte avec le canal Saint-Denis. Il faut que ce quartier s'ouvre au patrimoine fluvial et réponde aux besoins de la ville en matière d'activités économiques, de logistique, de logements et d'espaces verts. Ces différents enjeux sont indissociables. Je souhaite également que l'on intègre dans la conception de ce projet tous les défis du changement climatique : en matière de végétalisation, de matériaux, d'exposition au soleil, etc. Nous avons aussi besoin d'équipements sportifs, ce projet pourrait être l'occasion de construire un équipement mutualisé pour desserrer l'étau entre les trois communes.

Nous ne partons pas de rien. Un diagnostic important a déjà été réalisé et va vous être présenté. Il faudra se montrer ingénieux pour trouver l'équilibre entre nos envies et les contraintes présentes sur le site. Ce projet devra mettre l'accent sur l'exemplarité car nous n'aurons pas d'autres occasions d'écrire une nouvelle page d'une ville qui sait se réinventer pour intégrer les enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

Nous lançons aujourd'hui la concertation en vue de la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) sur la porte de la Villette. C'est le début d'un long processus.

La porte de la Villette s'inscrit dans le programme de requalification des portes de Paris en places du Grand Paris. Le périphérique a coupé Paris de ses voisins, a créé des délaissés urbains, et notre volonté est de réparer ces fractures. L'idée est aussi de renverser la hiérarchie entre la voiture et le piéton dans des zones aussi fortement saturées par l'automobile. Il s'inscrit également dans la continuité du Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) Paris Nord-Est sur lequel nous travaillons depuis plus de 10 ans. L'école dans laquelle nous nous trouvons est d'ailleurs l'un des tous premiers équipements de ce nouveau quartier à avoir vu le jour. La Ville souhaite co-construire le projet avec les gens qui habitent cette future place et en coordination avec les villes voisines. Le groupement d'architectes-urbanistes MGAU doit proposer un nouveau schéma de circulation de la porte de la Villette, en cohérence avec le projet de requalification de la RN2 par le Département de la Seine-Saint-Denis et les autres projets en cours.

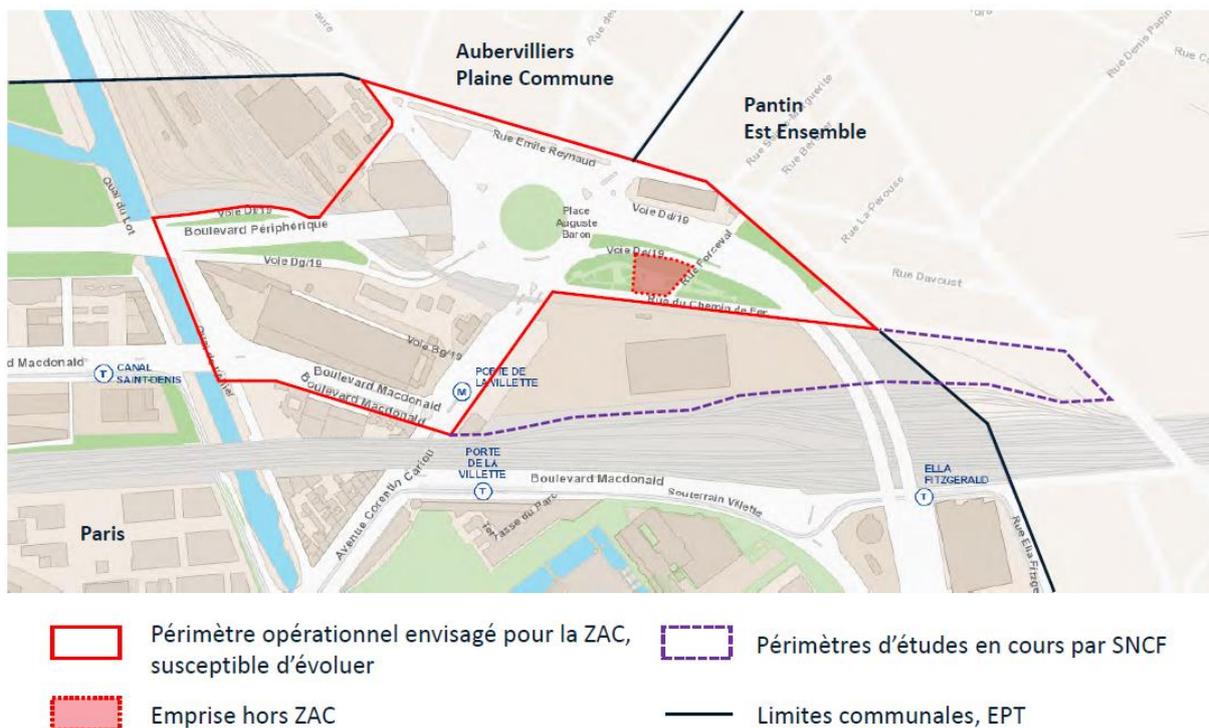
Alain PERIES, premier adjoint au Maire de Pantin chargé de l'urbanisme, Conseiller territorial d'Est Ensemble

L'un des points essentiels sera de bien tenir compte de l'environnement de la porte de la Villette, avec le projet du Département sur la RN2 et le projet de renouvellement urbain des 4 Chemins situé en bordure du périmètre. Le nouveau plan de circulation va impacter l'ensemble du secteur, il faut donc bien articuler ces projets et faire des liens. L'avenir du périphérique est également une question majeure qui doit être travaillée en collaboration entre les trois villes.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Marion ALFARO, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris

Le périmètre de réflexion envisagé pour la création de la ZAC est encore susceptible d'évoluer. Hormis les emprises de voirie et du périphérique, il est composé de terrains appartenant à la Ville de Paris (bâtiment Commanderie, Glazart, mosquée, Restos du cœur), du terrain de la Préfecture de police boulevard Macdonald, du pont-rail de la SNCF, du site de maintenance de la RATP et du marché Magenta, une propriété de la Ville de Pantin sur le territoire parisien.



Plusieurs études sont en cours sur le secteur : la création du parc funéraire présenté lors de la réunion du 18 juin, dont l'emprise ne fera pas partie de la ZAC, la rénovation du marché Magenta, dont le projet lauréat sera désigné à l'automne, le projet porté par RATP Habitat qui mixe des logements et un centre bus sur l'avenue de la porte de la Villette, ainsi que la mutation de la tour Vilette à Aubervilliers et le grand périmètre d'études de la SNCF le long du faisceau Est, actuellement occupé par le Paris Events Center. Le projet d'aménagement s'inscrit dans les objectifs poursuivis sur Paris Nord-Est Elargi :

- retrouver une continuité urbaine avec les communes limitrophes,
- transformer le rond-point routier de la place Auguste Baron en une place,
- améliorer le confort de déplacements par une réorganisation de la trame viaire,
- développer un quartier mixte logements/activités.

Nous sommes au démarrage de la concertation. Un premier atelier aura lieu le 10 juillet, puis d'autres seront organisés d'ici la fin de l'année. L'objectif est de créer la ZAC en 2021 après la réalisation des études d'impact et d'une enquête publique dématérialisée.

2. DIAGNOSTIC D'USAGES DE LA PORTE DE LA VILLETTE

Thibault LEMAITRE NTONI, *agence Ville Ouverte, en charge de la concertation*

A la demande de la Ville de Paris, Ville Ouverte est allée à la rencontre des habitants, des commerçants et des usagers pendant l'été 2018 pour comprendre leurs pratiques et leurs perceptions de la porte de la Villette. Ce travail était destiné à alimenter le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre missionnée pour réfléchir à la transformation du secteur. Une série d'entretiens, une marche exploratoire et un film ont été réalisés*.

[Vous pouvez visionner le film projeté lors de la réunion sur http://transfert.ville-ouverte.com/concertation/PDLV_filmdiag_VF_oct2018.mp4](http://transfert.ville-ouverte.com/concertation/PDLV_filmdiag_VF_oct2018.mp4)

*toutes les personnes filmées ont signé une autorisation de droit à l'image autorisant l'exploitation et la diffusion de ces images dans le cadre de la concertation sur le projet urbain de la porte de la Villette.

3. PREMIERES REFLEXIONS URBAINES

Michel GUTHMANN, *agence MGAU, en charge de l'étude urbaine*

La mission confiée par la Ville de Paris porte sur trois volets : l'urbanisme transitoire, le schéma viaire et le projet urbain d'ensemble. Pour y répondre au mieux, nous avons constitué une équipe très large réunissant de nombreuses compétences : architecture, urbanisme, paysage, programmation, ingénieurs, etc. Nous nous inscrivons dans la continuité des études et des travaux antérieurs, et nous y apportons notre regard.

A première vue, ce qui est frappant en arrivant sur ce territoire, est la convergence d'infrastructures qui jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de la métropole, et qui se mêlent aux usages du quotidien. Ce site s'ouvre à une très grande échelle. La porte de la Villette est caractérisée par des fonctions urbaines (la route des Flandres, une des entrées historiques de Paris, le périphérique, le rail, la logistique, etc.), et des activités solidaires et événementielles qui ne trouvent pas place ailleurs. Nous avons appelé cela « l'esprit du lieu ». Ce sont des marqueurs à prendre en compte. Le projet devra aussi résoudre les multiples sources de nuisances et d'inconfort que nous avons entendues dans le film : la circulation, le bruit, les déchets, le manque de luminosité, les espaces inutilisés, etc.

Le groupement a identifié trois enjeux préalables à la transformation du rond-point : renverser la hiérarchie des usages au profit des piétons et des vélos, retrouver une vraie continuité entre l'avenue de la porte de la Villette et l'avenue Jean Jaurès, et aménager une place fédératrice à l'intersection des trois communes. Cela implique la définition d'un nouveau schéma viaire, qui servira de base au travail sur la recomposition des îlots (ci-dessous). La première intervention serait de supprimer le rond-point et de remettre l'ancienne nationale en double sens pour récupérer de l'espace disponible (1). Cet espace gagné permettrait d'étendre le maillage viaire existants, en venant s'accrocher sur les rues existantes (2), et de créer une nouvelle rue parallèle à l'avenue pour alléger le trafic et adresser les futurs programmes sur la place (3). Le dernier enjeu sera de retrouver une relation plus affirmée avec le canal Saint-Denis. Nous devons réfléchir parallèlement à l'épaisseur de ces espaces publics et aux nouveaux programmes que nous viendrons implanter. Ce scénario demande à être approfondi et précisé. L'objet du premier atelier sera de réfléchir aux parcours et à la vocation des espaces publics puis nous travaillerons sur des hypothèses d'aménagement.

Un registre électronique est ouvert pendant toute la durée de la concertation réglementaire.
Pour contribuer en ligne, rendez-vous sur <https://idee.paris.fr/>

QUESTIONS-REponses

Les projets en cours sur le secteur

- *Où et quand sera fait le parc funéraire ?*
- *Est-ce que le garage de la Préfecture est maintenue ? J'ai entendu parler d'un hélicoptère sur le secteur...*
- *J'habite à Pantin. Tous les jours, je prends le passage Forceval et je passe dans le square. Je voudrais savoir si vous allez détruire les arbres et bloquer le passage pendant les travaux du crématorium ?*

François DAGNAUD. Il y a un problème à Paris pour se faire incinérer. Les délais d'attente au Père Lachaise sont de deux semaines, et il y a trop de demandes à gérer. La Ville s'était engagée à créer un deuxième équipement de ce type sous cette mandature. Une réunion a été faite. Le projet est un parc avec peu d'émergences bâties, noyées

dans le parc. Pour les travaux, je ne sais pas précisément comment ils se dérouleront. De nouveaux arbres seront plantés pour compenser les arrachages. Le passage Forceval devrait rester ouvert.

Roger MADEC. Il n'est pas question d'héliport. La Préfecture de Police souhaite maintenir ses activités sur le site. Le garage devra être relogé, peut-être le long du périphérique comme sur la ZAC Claude Bernard. A ce stade, rien n'est encore décidé.

- *Quel est le projet du marché Magenta ? Je m'étonne qu'il soit déplacé sur Pantin et non sur Aubervilliers, alors qu'il est utilisé par tous les habitants. Il y a d'autres espaces disponibles ou négociables et ça serait mieux pour tout le monde.*

Alain PERIES. Il ne s'agit pas de supprimer le marché Magenta mais de le rénover. Il sera modifié et intégré à un nouveau programme. La procédure de consultation est en cours et le projet lauréat sera désigné à l'automne. Tout projet qui retiendra du logement au-dessus ou à côté du périphérique ne sera pas accepté. Le déplacement du marché aura lieu début 2020. Nous avons étudié beaucoup d'options pour le relocaliser mais il a fallu faire un choix. En attendant, il y a un marché à Aubervilliers qui fonctionne très bien.

La propreté et la sécurité quotidienne

- *Je suis membre du conseil citoyen d'Aubervilliers Sud. Je souhaiterais signaler un certain nombre de problèmes. Nous avons écrit une lettre à Mme Hidalgo au sujet de l'ancienne station essence à l'abandon, de la friche du supermarché Casino, toujours inoccupée, des dépôts sauvages qui s'accumulent sur cette zone, de la circulation, de la prolifération des rats, et d'un environnement particulièrement difficile avec les migrants et la présence de nombreux trafics. Il faut un traitement immédiat, de la Ville de Paris et de l'Etat, avant de passer à un projet urbain. Ce sont des préalables. Le conseil citoyen est prêt à travailler, nous serons force de proposition.*
- *Je vis dans une déshérence totale devant l'ancienne station essence. Avant de se lancer dans le projet, est-ce que les problèmes actuels vont être traités ? Il y a des points permanents qui sont difficiles à vivre pour nous les résidents. L'aide aux personnes doit continuer mais peut-être le faire autrement, car à force, on a l'impression d'être nous-mêmes dans la précarité.*

Roger MADEC. Tous les sujets que vous évoquez sont suivis et connus de la Mairie d'arrondissement. La dépollution de l'ancienne station-service est à la charge de l'enseigne. Pour le moment, elle n'avance pas comme nous le souhaiterions. Le foyer Adoma rencontre des problèmes à ses abords comme beaucoup de foyers de migrants en situation de sur-occupation. Cela revient à la responsabilité du gestionnaire. Concernant le bâtiment de la Commanderie (à l'emplacement de l'ancien Casino), nous avons le projet d'un hôtel qui n'a pas abouti. Plusieurs options ont été étudiées, dont la relocalisation du marché Magenta pendant les travaux ou d'un théâtre que nous devons déménager dans le 19^e. Un appel à projet va être lancé pour une occupation temporaire de cet espace dans l'attente du projet définitif. A terme, nous devons proposer une relocalisation au Ministère de l'intérieur pour leurs activités sur le boulevard Macdonald.

François DAGNAUD. Nous n'allons pas attendre la ZAC pour essayer d'améliorer les problèmes que vous rencontrez aujourd'hui. Il y a le temps long de l'aménagement, et les impératifs qui doivent être traités entre deux, notamment en matière de sécurité. Un travail est fait sur la Commanderie et le parking de la Villette, et des opérations seront menées pour reprendre la maîtrise de la situation.

Alain PERIES. Une zone de sécurité prioritaire a été mise en place par la Préfecture et nous expérimentons les polices de quartier, sur Aubervilliers et Pantin.

- *La Cité des sciences est l'un des sites touristiques les plus visités de France. Des millions de personnes descendent chaque année au métro Porte de la Villette pour se rendre à la Villette. La station est dans un état lamentable. Les quais ne sont jamais entretenus.*
- *Dans votre projet, avez-vous prévu de travailler en concertation avec la RATP pour réorganiser les entrées des transports ?*

Jean-Louis MISSIKA. Le nettoyage des stations de métro ne dépend pas de la compétence de la Ville de Paris. Vous pouvez voir cela avec la présidente d'Ile-de-France Mobilités.

Jacques BAUDRIER. Nous aurons besoin de travailler en partenariat avec la RATP et la SNCF qui seront inclus dans le projet. La diminution du trafic automobile et de la pollution se fait aussi par la reconquête des franges urbaines et le développement des transports publics. De nombreux projets sont déjà engagés : le grand prolongement vers l'Ouest du RER E, le prolongement de la ligne 12 jusqu'à Mairie d'Aubervilliers, et le projet de la ligne 15 Est qui va passer à proximité. Le Métro du Grand Paris est un très grand projet et nous sommes allés le défendre ensemble, avec les élus de Pantin et d'Aubervilliers, au siège de la société du Grand Paris pour ne pas avoir de nouveaux retards de livraison.

La pollution et les nuisances sonores

- *J'ai une question sur le lien entre le diagnostic et les premières propositions. Vous dites qu'il y a un problème de pollution mais vous parlez surtout de comment résoudre le problème de la gestion des flux. Que faire pour traiter la question de la pollution sonore et atmosphérique ?*

Jean-Louis MISSIKA. Des élus parisiens de toutes tendances politiques ont été missionnés pour réfléchir à la transformation du périphérique en boulevard urbain. Ces recommandations ont été débattues au Conseil de Paris et elles ont fait consensus. Nous souhaitons abaisser la limitation de vitesse à 50 km/h, dédier une voie pour les transports en commun et les véhicules propres, réduire le nombre de voies à 2x3 voies sur l'ensemble du périphérique et mettre en place une stratégie de verdissement progressif sur les voies libérées. Cela permettra de réduire le bruit et la pollution. Nous avons également été à l'initiative de la consultation internationale sur les routes du Grand Paris, qui concerne l'ensemble du réseau francilien, au sein du Forum métropolitain. Ce travail sur l'avenir fait l'objet d'une exposition au Pavillon de l'Arsenal. Des propositions intéressantes ont été formulées. L'enjeu est de réduire la vitesse de circulation et le nombre de véhicules sur les routes. Des décisions seront prises d'ici la fin de l'année concernant l'évolution du périphérique.

- *Nous habitons avenue Corentin Cariou. Durant votre exposé, vous parliez de la vie nocturne comme d'un potentiel à préserver. Nous sommes déjà collés au chemin de fer en journée, et on souffre du bruit la nuit avec tous les restaurants. On ne peut pas ouvrir nos fenêtres.*

Roger MADEC. Le Glazart fait partie des principaux émetteurs de bruit mais ils devraient être relogés, sûrement dans la Halle aux cuirs, en bordure du canal de l'Ourcq. Quant à l'avenue Corentin Cariou, nous avons effectivement une concentration de restaurants, et c'est une bonne chose d'avoir des activités.

François DAGNAUD. Je crois que vous faites référence à un commerçant que nous avons bien identifié. Nous travaillons avec les copropriétaires pour essayer de mettre un terme à ces abus.

La végétalisation et l'animation des espaces publics

- *J'habite sur le parvis Nord de la Cité des Sciences. Ce parvis est vide et totalement minéral, et il ne s'y passe rien. On pourrait y planter de la végétation ou installer un marché pour apporter de l'animation. Ça manque sur le quartier. C'est aussi le cas sur le parvis du boulevard Macdonald, devant Leroy Merlin.*

- *J'ai le vœu que l'écologie soit au cœur du projet de déconstruction de la porte de la Villette. Il faut plus de pistes cyclables, il y a toujours des voitures qui empêchent de rouler sur les voies. Sur la rue du Chemin de fer, il y a un petit tronçon appartenant à la SNCF. Ne pourrait-on pas faire un appel à projets de type Pariculteurs pour valoriser cet espace et le rendre productif ?*
- *Je suis habitante d'Aubervilliers et responsable d'un jardin partagé. Je veux redire qu'il faut nettoyer tous les jours cet espace infernal devant la rue Emile Reynaud. Nous pourrions le végétaliser avec de la lavande pour le rendre beau et réduire les mauvaises odeurs. On est prêt à inventer des manifestations pour prendre en charge nos espaces. Il y a trop de minéral, et pas assez de verdure.*
- *Je suis élu écologiste dans le 19^e arrondissement. Nous attendions ce projet depuis longtemps et nous portons une ambition, c'est l'idée de créer un véritable éco-quartier qui arrête de tourner le dos au canal. Ce quartier est aussi traversé par le périphérique, la mutation du périphérique est fondamentale. On ne peut pas imaginer construire des logements ici sans cette transformation. Nous souhaitons également avoir des espaces de pleine-terre.*
- *Monsieur le Maire, vous avez fait une interview dans Le Parisien hier dans laquelle vous évoquez 3 000 m² de pleine terre...*

François DAGNAUD. Pour être exact, je n'ai pas dit qu'il n'y aurait que 3 000 m² d'espaces verts. C'est la superficie que la Ville de Paris s'est engagée à rétribuer pour compenser l'implantation du parc funéraire sur le square Forceval. C'est un minimum. Cela ne signifie pas que nous ne pouvons pas en faire plus... Il ne s'agit pas juste aligner des arbres au milieu des immeubles, mais il faut faire une ville qui permette de se protéger du réchauffement climatique. Nous devons nous préparer à ce défi. Cela doit être l'épine dorsale de ce projet.

Concernant le parvis de la Villette, c'est en dehors des compétences municipales. Mais j'ai rencontré la Cité des sciences, et il y a un projet à l'étude de faire un marché de fin de journée sur ce parvis. J'apporte également une suggestion puisque vous avez évoqué ce qui a été fait sur Rosa Parks. Nous devons en tirer les enseignements et savoir nous réinterroger. Les grandes places et les grandes avenues apportent de la mixité. Mais pour que ces espaces vivent bien, il faut qu'ils aient une fonction urbaine. Sinon, nous rencontrons des mésusages que nous connaissons tous. Les grands espaces vides de sens ne marchent pas.

La programmation de logements

- *Je représente l'association ASA PNE. Votre présentation est intéressante. C'est un projet qui n'est pas encore très tissé comme d'autres. Mais je me demande si vous n'avez pas des arrière-pensées car cela paraît bien court sur le contenu des ateliers. Tout à l'air très ouvert. Quid des logements ? Y aura-t-il une discussion sur le contenu de la programmation ? Sur le ratio espaces verts/espaces construits ?*

Jean-Louis MISSIKA. Bien entendu, ce quartier doit avoir un espace vert, cela fera partie de la concertation. On doit pouvoir faire de la pleine terre, et même plus. Il faut aussi réfléchir à la conception des bâtiments pour qu'ils soient plus économes en énergie. Nous aurons de la mixité dans les programmes. Pour qu'un quartier fonctionne, il faut du logement, des activités, du commerce, et des espaces de loisirs.

Le financement du projet

- *Le rond-point me préoccupe : cet espace va devenir l'entrée de ville et on voudrait qu'il y ait les moyens pour réaliser un aménagement de qualité. On ne veut pas quelque chose de très banal, on veut qu'Aubervilliers puisse devenir sympa et agréable. Villette 4 Chemins est l'un des quartiers les plus problématiques de la Ville, nous en attendons beaucoup. Il faut changer l'image de ce quartier, aller plus loin que la misère, parce que ces villes méritent d'avoir la même grandeur que Paris. Nous voulons un espace beau et équilibré.*

— *Le projet est ambitieux. Mais comment sera-t-il financé ? Va-t-il y avoir des dépenses par l'augmentation des impôts ?*

Roger MADEC. Il faut garder confiance et voir ce qui s'est fait à Porte des Lilas. Nous avons refait le quartier, il n'y a plus de rond-point, il y a des commerces, c'est plus simple et nous n'avons pas l'impression de traverser une frontière. De plus, nous avons plus d'expérience et de recul sur les aménagements qui ont été réalisés.

Jacques BAUDRIER. La Ville de Paris a décidé d'investir en priorité dans les quartiers populaires, plus de 2 milliards d'euros y sont consacrés : la porte de Montreuil, la Place des Fêtes, les Orgues de Flandre, etc. La porte de la Villette est un site compliqué avec beaucoup de propriétaires fonciers, ce qui explique que ce projet démarre plus tardivement. Mais nous allons réaliser tout cela sans augmenter les impôts car il y a la volonté politique de faire un projet ambitieux et nous avons prévu le budget nécessaire pour le mettre en œuvre.